

Les crédits

déclarent que 60 p. 100 des Canadiens vivent dans leur région et qu'ils veulent jouir de tous les services. Je crois que le gouvernement a agi sagement en décidant qu'il fallait, étant donné la situation au Canada, répartir les avantages entre toutes les régions du pays. Tous les Canadiens savent que nous devons réduire la dette nationale. On leur a demandé de se serrer la ceinture, et VIA ne devrait pas échapper à cette règle. Devrait-on demander aux Canadiens de faire des sacrifices, mais faire une exception pour VIA Rail? Les services de VIA ne sont pas viables, ils sont terriblement coûteux, les Canadiens ne les utilisent pas, mais nous devrions quand même octroyer à VIA des subventions de l'ordre de 641 millions, 800 millions ou même un milliard de dollars par année. On dépense cet argent alors qu'il y a d'autres moyens de transport qu'il faudrait subventionner.

• (1310)

Tout au long de l'année, le gouvernement s'est distingué en se montrant responsable sur le plan financier et en affectant judicieusement les ressources financières de l'État.

M. Milliken: Après avoir doublé la dette.

M. Bouchard (Roberval): Le député d'en face devrait reconnaître que les ministériels de ce côté-ci de la Chambre ont donné de nombreux exemples sur la façon de diriger le pays et de gérer ses finances. Le député devrait se lamenter de l'héritage que son parti a laissé au pays. Les Canadiens paient encore aujourd'hui pour les erreurs que son parti a commises pendant qu'il était au pouvoir. Les libéraux n'ont jamais appris qu'il fallait, en période de restrictions, dépenser avec mesure et subventionner les programmes qui en ont le plus besoin et qui sont susceptibles de produire de bons résultats.

[Français]

Monsieur le Président, j'invite mes collègues d'en face et en même temps tous mes compatriotes à examiner les faits, à juger les faits et à les accepter. Nous avons eu des décisions difficiles, bien évidemment, depuis 1984. Monsieur le Président, je suis ministre de ce gouvernement depuis cinq ans, et à tous les ans dans tous les ministères des décisions difficiles ont dû être prises. Nous les avons prises, parce que nous n'avons pas voulu la situation dont nous avons hérité, mais elle était là en 1984. C'est un héritage que je ne souhaitais pas, encore une fois, mais qui était là.

Monsieur le Président, les Canadiens ont reconnu, il y a un an ou à peu près, maintenant, les choix difficiles que le gouvernement a faits et les décisions qu'il a prises. Les Canadiens acceptent aujourd'hui une gestion financière responsable combinée à des politiques économiques qui sont saines et qui ouvrent la voie à une croissance économique. Le premier ministre, ce matin, à l'ouverture de la

Conférence des premiers ministres, rappelait que la croissance économique du Canada était une des meilleures au monde, particulièrement les cinq dernières années. Évidemment, on voit la coupure, en 1984, et on comprend pourquoi.

Monsieur le Président, je dis aux Canadiens, je dis à mes compatriotes et à mes collègues en cette Chambre, qu'en tant que personnes responsables nous n'avons pas le droit de léguer, même dans les transports, même avec les décisions difficiles à prendre pour VIA Rail, nous n'avons pas le droit de léguer un héritage dans lequel les Canadiens nous rendraient responsables de ne pas avoir pris les décisions quand le temps était venu de les prendre.

[Traduction]

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai écouté le ministre avec intérêt, comme je le fais toujours. Nous ne voyons pas toujours les choses de la même façon, et certainement pas en ce qui concerne VIA Rail.

Je veux d'abord lui répondre lorsqu'il affirme que les députés de l'opposition n'ont pas dit dans quels secteurs nous ferions des compressions. Nous avons affirmé qu'une baisse des taux d'intérêt réduirait le déficit de 1 milliard de dollars par an. Une baisse de 1 p. 100 le réduirait de 1,5 milliard de dollars par an. Nous vous demandons d'abaisser les taux d'intérêt. Les réponses sont là, si vous cherchez bien.

Je veux poser au ministre un certain nombre de questions très précises découlant du rapport du comité. Il a répondu aujourd'hui à la Chambre qu'un moratoire n'était pas acceptable à ses yeux. C'est fort regrettable, mais, pour le moment, j'accepte cette réponse comme étant son opinion et j'espère que nous pourrions convaincre le premier ministre d'intervenir.

L'autre partie de la recommandation portait sur une modification du mandat de la commission royale afin que celle-ci étudie le service voyageurs ferroviaire et présente un rapport provisoire sur des questions comme un mandat législatif et les besoins futurs en matériel. En premier lieu, je demande si le ministre acceptera la deuxième partie du rapport du comité, qui traite des modifications à apporter au mandat de la commission royale.

Voici ma deuxième question. Le gouvernement présentera-t-il un projet de loi pour accorder à VIA son mandat législatif? Et voici la troisième. Du temps du prédécesseur du ministre, Trans-Consortium, c'est-à-dire Bombardier et UTDC Cancar, avait présenté du matériel d'une conception nouvelle pour service voyageurs transcontinental à un prix acceptable pour VIA et les compagnies, mais le Cabinet a finalement rejeté cette